



EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 826 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE le ministre de l'Économie et de l'Innovation a affirmé, à la Commission de l'économie et du travail, le 20 août 2020, que les données de la RAMQ sont une mine d'or et que le jour où on peut se rendre confortable de permettre l'accès aux données de santé, la stratégie du gouvernement est de vouloir attirer les compagnies pharmaceutiques qui pourront utiliser ces données;

CONSIDÉRANT QUE nos données médicales doivent demeurer hautement confidentielles et ne doivent jamais être partagées ou vendues à des compagnies pharmaceutiques;

CONSIDÉRANT le problème des fuites massives de renseignements personnels au Québec et dans le monde;

CONSIDÉRANT les lois québécoises protégeant l'accès à nos renseignements médicaux;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec de ne jamais vendre ou partager nos données médicales, qu'elles soient anonymisées ou non, à des entreprises privées, notamment pharmaceutiques.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Sol Zanetti, député de Jean-Lesage

1 février 2021

Date de signature de l'extrait